



«Natura 2000»

Partenaires financiers : L'Europe s'engage en France, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Parc naturel régional du Haut-Jura

> Contexte :

L'Europe a souhaité voir se constituer sur son territoire un ambitieux réseau de sites écologiques remarquables avec deux objectifs : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires. Chaque état membre a été invité, sur les bases communes édictées par les directives européennes Oiseaux (1979) et Habitat - Faune - Flore (1992), à proposer des sites à intégrer au réseau Natura 2000. Partant du principe que les activités socio-économiques existantes ou ayant existées sur les sites participent à la constitution de leur richesse biologique, il ne s'agit pas pour Natura 2000, de mettre la nature « sous cloche » mais plutôt de permettre de maintenir ou de favoriser, grâce à des aides ciblées, des pratiques actuelles ou anciennes d'utilisation et de valorisation de ces espaces d'intérêt biologique.

La France a choisi la voie de la concertation locale ainsi, pour chaque site un document d'objectifs (ou plan de gestion) est élaboré par l'ensemble des acteurs locaux concernés (élus, agriculteurs, forestiers, professionnels du tourisme, propriétaires, naturalistes,...). Ce document est évolutif.

Cette exposition permet de mieux appréhender le rôle du Parc au sein du projet Natura 2000 et de mieux cerner les actions et les enjeux que ce projet implique.

> Contenu de l'exposition :

6 Panneaux :

- Comprendre
- Natura 2000 et le Parc du Haut-Jura
- Les contrats
- Des exemples de contrats
- Des mesures agro-environnementales
- Une charte pour les propriétaires fonciers volontaires

> Indications techniques :

- Panneaux enrouleurs, état neuf rapides et faciles à monter,
- 1 panneau fragile à manier avec précaution
- Surface minimale 30m²
- Transport possible dans un véhicule de tourisme.

